

Examens de dactylographie : épreuve préparatoire

Numéro d'inventaire : 2021.2.5

Auteur(s) : Association sténographique unitaire

Type de document : diplôme

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1952

Inscriptions :

- en-tête imprimé : Association sténographique unitaire
- date : session du 18 mai 1952
- inscription : "Extrait du procès-verbal du jury : Melle Leroy Nicole, cours complémentaire de la Ferté Macé, professeur Melle Oudin, ayant transcrit de façon satisfaisante un texte de 200 mots en quinze minutes est qualifiée pour obtenir son admission dans l'Association sténographique unitaire comme membre titulaire dans la deuxième catégorie (classe 3) dans les conditions déterminées par les statuts et règlements".
- signature : Un membre du jury / Le Président
- tampon : Association sténographique unitaire - 83, boulevard de Magenta, Paris

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille imprimée en marron. Cadre ornemental. Liste de médailles françaises et européennes obtenues par l'Association.

Mesures : hauteur : 25,1 cm ; largeur : 30,2 cm

Mots-clés : Diplômes professionnels

Filière : Enseignement technique et professionnel
Cours complémentaire

Utilisation / destination : enseignement

Autres descriptions : Langue : français

ASSOCIATION STÉNOGRAPHIQUE UNITAIRE		
Fondée en 1876 par Albert DELAUNAY pour la propagation du		
Système PRÉVOST-DELAUNAY		
Reconnue comme Établissement d'Enseignement public par Décret du 1^{er} Avril 1899		
Paris 1900 - MÉDAILLE D'OR ○○○ Lille 1902 - GRAND PRIX ○○○○ Liège 1905 - MÉDAILLE D'OR ○○○ Londres 1908 - DIPLOME D'HONNEUR Bruxelles 1910 - MÉDAILLE D'OR ○○○ Roubaix 1911 - GRAND PRIX ○○○	83, Boulevard de Magenta, PARIS (10^e)	Turin 1911 - DIPLOME D'HONNEUR ○ Gand 1913 - 2 GRANDS PRIX ○○○ Strasbourg 1919 - GRAND PRIX ○○○ Bruxelles 1927 - HORS CONCOURS ○○○ Paris 1931 - HORS CONCOURS ○○○ Bruxelles 1935 - DIPLOME D'HONNEUR
EXAMENS DE DACTYLOGRAPHIE		
ÉPREUVE PRÉPARATOIRE		
Session du 18 Mai 1952		
Extrait du Procès-Verbal du Jury :		
Melle <u>Seroy</u> Nicole		
Cours <u>complémentaire de La Tarte Macé</u>		
Professeur : Melle <u>Cudry</u>		
ayant transcrit de façon satisfaisante un texte de 200 mots en quinze minutes est qualifié pour obtenir son admission dans l'Association Sténographique Unitaire comme membre titulaire dans la deuxième catégorie (classe 3) dans les conditions déterminées par les statuts et règlements.		
Un Membre du Jury, <u>Lecolay</u>	Pour ampliation	Le Président, <u>H. Fleury</u>